

27 juin 2019 -13:47

L'AFMPS sort son rapport annuel 2018 : le patient toujours au centre des préoccupations et une volonté continue d'innover et de rester un partenaire de qualité

Une meilleure communication avec ses partenaires, une accessibilité accrue à l'innovation pour les patients ayant un besoin médical urgent, une présence de plus en plus importante sur les réseaux sociaux ... L'année 2018 fût marquée par de belles évolutions pour l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS), à découvrir dans son nouveau rapport annuel.

Les évolutions de l'année 2018 sont nombreuses pour l'AFMPS. L'une des plus marquantes est l'augmentation significative du nombre de notifications de programmes à usage compassionnel : en 2018, le nombre de patients potentiellement inclus dans ces programmes a augmenté de 60 %. Une évolution impressionnante qui signifie une accessibilité accrue à l'innovation pour les patients ayant un besoin médical qui ne peut pas être traité de manière satisfaisante avec les traitements existants.

Du côté de la sécurité des médicaments, l'AFMPS pointe également une évolution encourageante du nombre de notifications d'effets indésirables de médicaments. D'année en année, la sensibilisation du grand public et des professionnels de soins de santé porte ses fruits, puisque les notifications d'effets indésirables sont en augmentation constante. Notifier les effets indésirables aide à la surveillance des médicaments et permet d'améliorer leur sécurité.

Pour sensibiliser ses partenaires aux thématiques clés et les informer le plus efficacement possible, l'AFMPS met un point d'honneur à utiliser des canaux de communication qui leur conviennent, simples et rapides, tels que Twitter ou Facebook, où les messages de l'agence ont comptabilisé plus de 2 500 000 vues en 2018.

L'AFMPS présente cette année ses résultats 2018 en quatre langues, avec un rapport annuel désormais également disponible en allemand.

Xavier De Cuyper, administrateur général de l'AFMPS :

« Le patient et ses besoins constituent la raison d'être de notre agence. Une priorité qui s'illustre pleinement à travers les milliers de questions de citoyens auxquelles ont répondu nos experts en 2018. Nos services d'inspection, entre autres, se sont également mobilisés pour faire face à une forte augmentation du nombre de questions de professionnels, concernant notamment le Brexit ou l'entrée en vigueur de la directive sur les médicaments falsifiés. Les patients et les professionnels des soins de santé apportent leur expérience d'un point de vue différent, de leur propre perspective. Et il est de notre devoir de garder continuellement cette perspective comme ligne directrice de nos projets et de nos ambitions. »

Pour en savoir plus, découvrez [les réalisations 2018 de l'AFMPS dans son rapport annuel digital](#), et donnez votre avis via le [sondage en ligne](#).

Si vous souhaitez être tenu au courant des communiqués de presse de l'AFMPS ainsi que du matériel de communication en lien avec ces communiqués, envoyez un e-mail à comm@afmps.be

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
Eurostation II
Place Victor Horta40/40
1060 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 528 40 00
<http://www.afmps.be>

Ann Eeckhout
Porte-parole de l'Agence fédérale des
médicaments et des produits de santé
(AFMPS)
+32 2 528 40 12
+32 495 23 71 69
ann.eeckhout@afmps-fagg.be